

débat. Voilà ce qui se produira si, comme je le pense, on applique la clôture.

Je tiens à dire à mon honorable ami que jamais dans l'histoire de notre pays a-t-on mis fin de cette façon à un débat à la Chambre. Le débat n'avait même pas commencé que le ministre a proposé la clôture. Il présentait tout simplement la motion à ce moment-là, mais il a immédiatement proposé la clôture pour nous empêcher tous de discuter la question de la manière dont il convient de l'examiner à la Chambre.

Je soutiens que c'était une déplorable façon de procéder, une façon inconnue dans l'histoire du parlement canadien. La clôture n'a pas été appliquée à la Chambre depuis 24 ans. Qu'a dit alors le chef du parti libéral? Il a protesté énergiquement. Il a dénoncé l'autocratie du gouvernement alors au pouvoir. Il a dit que c'était contraire à la démocratie. Il convient peut-être que je cite ses propres paroles.

M. Argue: Et il a gagné les élections suivantes.

M. Coldwell: Je cite la page 1615 des *Débats* du 1^{er} avril 1932. Voici ce que déclarait M. Mackenzie King:

Il s'arme de la clôture et frappe au cœur même de cette Chambre en empêchant toute autre discussion de cette question vitale qui a trait à la base même du gouvernement parlementaire et de la constitution de notre pays.

Il est possible que ces mots ne s'appliquent pas ici. Ce n'est pas à la constitution de notre pays qu'on s'attaque ici, mais à son régime parlementaire lui-même.

Il dit: "Nous ne vous permettons même pas de débattre en comité des sujets qui concernent le contrôle des dépenses par le Parlement;

En fait le projet de résolution dont nous sommes saisis intéresse le contrôle des dépenses, puisque c'est l'argent du contribuable canadien qu'on va mettre à la disposition de cette société dirigée par des Américains. Que l'on considère l'ensemble de l'entreprise, soit le tronçon de raccordement qui traverse le Nord-ontarien, ce qui suppose une dépense de 83 millions du gouvernement fédéral et de 35 millions de la province d'Ontario, c'est-à-dire 118 millions, en tout, et si on suppose, en outre, qu'on va voter les 90 p. 100 des frais d'aménagement de la partie du pipeline qui traverse les Prairies, jusqu'à concurrence de 80 millions, en une opération distincte, et c'est là, je pense, l'intention véritable,—on se rendra compte que nous allons voter près de 200 millions tirés du Trésor public. Et pourquoi? Pour permettre à une entreprise américaine de réaliser des bénéfices.

Qu'on ne se méprenne pas. Je dis avec le chef de l'opposition que le Gouvernement

[M. Coldwell.]

n'oserait pas actuellement soumettre une proposition pareille à la population du Canada. Jamais, de toute notre histoire, nous n'avons été témoins de pareille chose.

Je répète que, même si nous n'admettons pas que sir John A. Macdonald et ses amis aient agi au mieux des intérêts du Canada à cette époque, ils étaient quand même poussés par des motifs tout à fait différents de ceux qui poussent le présent Gouvernement du Canada. Ils n'auraient pas permis que des intérêts financiers des États-Unis aient la haute main sur cette grande voie ferrée qui devait relier les deux extrémités de ce pays, tant du point de vue économique que social. Lisez la vie de sir John A. Macdonald. Lisez la lettre qu'il a écrite à son ami et dans laquelle il ne laisse aucun doute là-dessus.

Revenez à travers les années et vous constaterez que les hommes d'État canadiens jusqu'à nos jours se sont efforcés de conserver l'intégrité de notre pays. Si cette tendance persiste,—cette tendance à la maîtrise de nos industries, de notre économie et, surtout, de nos grandes ressources comme celle-là, par les États-Unis,—notre indépendance politique disparaîtra un jour et ceux qui seront dans une certaine mesure à blâmer sont ceux qui siègent devant nous à l'heure actuelle. Qu'on ne s'y méprenne pas. Et voici ce que dit ensuite M. King.

L'hon. M. Garson: L'honorable député me permettrait-il une question?

M. Coldwell: Oui, je vous le permets.

L'hon. M. Garson: Au cours de ses recherches sur l'aménagement du Pacifique-Canadien, l'honorable député a-t-il trouvé des chiffres sur les placements canadiens dans cette grande entreprise à l'époque de son aménagement? Peut-il nous dire ce qu'ils étaient?

M. Coldwell: J'ai certainement lu ces chiffres. Le chiffre des capitaux canadiens qui ont été placés dans cette entreprise à l'époque est relativement faible, car la population du Canada n'était alors que de quelque 4 millions. La masse...

L'hon. M. Garson: Quel est le pourcentage?

M. Coldwell: Le ministre voudrait que je lui cite le pourcentage. Je ne puis le lui fournir. Cependant, je puis lui dire que la masse des capitaux provenaient du Royaume-Uni. Le Canada était alors un dominion du Commonwealth. Aujourd'hui, le Canada n'est pas un dominion, pas plus qu'il n'est, je pense, une nation faisant partie de l'union nord-américaine des États-Unis. Les deux choses sont entièrement différentes. J'ignore le pourcentage.